

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 16 AVRIL 2026 À 19h**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, Mme Marie-Laure GONTRAND, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Héléne BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, Mme Ghislaine SEBAS, M. Maurice CHARBONNIER, Mme Élodie TEREINTO.

Absents : Mme Laurence HOTTE qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.

Mme Ghislaine SEBAS est élue secrétaire de séance.

DE_2026_39 : COMPOSITION DU CCAS

Il est proposé 17 membres pour le CCAS : 8 élus plus le Maire, et 8 bénévoles.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, valide ce nombre.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ghislaine SEBAS
Secrétaire de séance

Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le 27 AVR. 2026 
ID : 007-210701264-20260416-DE_2026_39-DE